



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

commerce international

Question écrite n° 11614

## Texte de la question

M. Yves Cochet attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur l'accord multilatéral sur l'investissement (AMI). Cet accord est conçu pour accélérer le processus de libéralisation des investissements, tout comme le fut l'OMC dans le domaine des échanges commerciaux. Les négociateurs envisagent l'ouverture du traité à la signature par les représentants des gouvernements lors de la conférence ministérielle (théoriquement prévue fin avril 1998) et une ratification dans les meilleurs délais. Or le texte recèle de graves dangers et fait naître de sérieuses inquiétudes dans des domaines qui concernent tous les citoyens et au premier chef les élus. Le projet de traité, en effet, prévoit des obligations à la charge des parties contractantes, c'est-à-dire des Etats, mais aucune obligation à la charge des investisseurs privés. Par ailleurs, la notion d'investissement est très large et couvre absolument tous les domaines. Si l'AMI est signé par la France, tout service public sera, à terme, poursuivi pour être démantelé, puisque les investisseurs voulant opérer dans le secteur considéré pourront s'estimer lésés par une concurrence déloyale. Il lui demande, en conséquence, de lui apporter des garanties quant à la pérennité et aux moyens des services publics de la Poste et des télécommunications si l'AMI venait à être signé.

## Texte de la réponse

A l'initiative de la France, les négociations de l'accord multilatéral sur l'investissement ont été suspendues en avril 1998 afin de consulter les différentes parties intéressées de la société civile qui s'étaient manifestées contre l'accord multilatéral sur l'investissement. Une mission a été confiée à Mme Lalumière, député européen, à cette fin en France. Suite aux conclusions de cette mission, la France s'est retirée en octobre 1998 des négociations. Les négociations ont été arrêtées en décembre, l'OCDE ayant constaté que le retrait français a mis fin aux négociations.

## Données clés

**Auteur :** [M. Yves Cochet](#)

**Circonscription :** Val-d'Oise (7<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 11614

**Rubrique :** Relations internationales

**Ministère interrogé :** industrie

**Ministère attributaire :** industrie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 mars 1998, page 1447

**Réponse publiée le :** 7 juin 1999, page 3497